

Référence à rappeler : TF/RG/ok

Strasbourg, le 28 février 2024

A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Conseil de l'Europe

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de candidatures à l'organisation d'activités en coopération avec les Centres européens de la jeunesse pour le 1^{er} semestre 2025 est ouverte. Ces activités concernent surtout des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Veuillez trouver ci-dessous les conditions spécifiques et les critères de participation.

Le programme d'activités pour 2025 sera basé sur les priorités et orientations de programme décidées par le Conseil mixte sur la jeunesse pour 2024 – 2027. Nous vous invitons à soumettre des propositions d'activités qui rentrent dans les résultats attendus suivants :

1. Revitaliser la démocratie pluraliste, avec les orientations suivantes :

- Soutenir et promouvoir de la participation des jeunes aux processus politiques;
- Comprendre l'impact de l'intelligence artificielle sur les jeunes et favoriser la participation des jeunes aux processus d'intelligence artificielle et de gouvernance de l'internet ;
- Mettre en œuvre la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale en développant la capacité des organisations de jeunesse à faciliter la participation des jeunes aux processus décisionnels au niveau local, en mettant l'accent sur les jeunes des zones rurales, des minorités ou des groupes vulnérables ;
- Comprendre et traiter l'impact de la crise climatique et de la détérioration de l'environnement sur les jeunes et la démocratie.

2. L'accès des jeunes aux droits avec les orientations suivantes :

- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2016\)7](#) du Comité des Ministres sur l'accès des jeunes aux droits ;
- Mettre en œuvre la Recommandation [CM/Rec\(2015\)3](#) sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation ENTER !) ;
- Education aux droits de l'homme avec les jeunes (continuation du programme Jeunesse) ;
- Information aux médias et à la maîtrise des données avec les enfants et les jeunes ;
- Traiter l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jeunes et l'exercice des droits sociaux, y compris en matière de santé physique et mentale.

3. Vivre ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives, avec les orientations suivantes :

Combattre toutes les formes de discrimination, de racisme et d'exclusion, y compris leurs formes structurelles, en mettant l'accent sur :

- La participation des jeunes Roms et la lutte contre l'antitsiganisme ;

- L'inclusion sociale des jeunes réfugiés et leur passage de l'enfance à l'âge adulte ;
- La discrimination multiple et l'intersectionnalité (y compris l'égalité de genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le handicap).

Permettre aux jeunes de promouvoir des sociétés pacifiques en leur donnant la possibilité de jouer un rôle actif dans :

- Le dialogue interculturel ;
- La coopération avec les régions voisines et d'autres régions du monde

Renforcement de l'inclusion et de la participation des jeunes dans les communautés rurales.

4. Le travail de jeunesse, avec les orientations suivantes :

- Poursuivre la diffusion et la mise en œuvre de la recommandation [CM/Rec\(2017\)4](#) du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse, et promouvoir un agenda européen pour le travail de jeunesse ;
- Soutenir l'accès au développement de qualité et à la reconnaissance du travail de jeunesse, de l'éducation et l'apprentissage non formels ;

Vous pouvez trouver davantage de détails concernant chaque résultat attendu dans le document [Projet de priorités pour 2024-2027](#) et dans le formulaire de candidature.

Les sessions d'études sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes au Programme Jeunesse pour la Démocratie. Elles sont également un moyen concret de soutien aux organisations et réseaux de jeunes, leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 1^{er} semestre de 2025 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **15 avril 2024** à l'adresse suivante : eyc.studysessions@coe.int.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre intérêt pour le Conseil de l'Europe.



Tobias Flessenkemper
Chef de Service